



## D.E JEPS Canoë-Kayak Eau Calme

Le C.R.E.P.S Provence Alpes Côte d'Azur en partenariat avec le C.R.F.C.K. organise une session de formation au Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire «Canoë Kayak Eau Calme».

Le DE JEPS atteste de la possession des compétences à l'exercice du métier de coordonnateur-technicien ou d'entraîneur dans le champ de la mention «Canoë-Kayak Eau Calme».

Ce diplôme est de niveau III (niveau Bac + 2).

### Compétences visées :

A l'issue de la formation, les titulaires du DE JEPS Canoë-Kayak en Eau Calme seront en capacité :

- d'assurer l'entraînement dans les associations, les centres locaux, régionaux ou poles espoirs,
- de participer à des actions de formations fédérales ou de niveau IV
- de contribuer au développement du canoë-kayak et des disciplines associées,
- de participer à l'ensemble des actions de l'équipe technique régionale,
- de gérer une structure et animer une équipe de collaborateurs.

### Métiers et employeurs:

Le DE JEPS prépare aux métiers de coordonnateur-technicien, chef de base, ou d'entraîneur dans une association ou une entreprise et permet, dans le secteur sportif, d'encadrer contre rémunération.

Pour répondre aux possibilités d'emplois en région P.A.C.A en complément à l'activité «Eau Calme», le CRFCK propose un Certificat de Spécialisation Mer.

**Tests d'exigences préalables:** 28 au 30 juin 2010

### Périodes de l'action de formation :

- Du 6 septembre 2010 au 16 septembre 2011.

735 heures en centre  
500 heures en entreprise.

### Dispositifs d'aides possibles:

«contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, financements classiques formations professionnelles.

*Dans tous les cas nous consulter.*



Centre Régional  
de Formation  
de Canoë-Kayak  
Sports d'Eau Vive  
et Animation



Centre Jacques Arnaud - Complexe Sportif du Quartz - 05120 - L'Argentière-La Bessée

Tél.: 04 92 23 12 92 - Fax: 04 92 23 09 89 - Email : [contact@crfck.com](mailto:contact@crfck.com) - [www.crfck.com](http://www.crfck.com)



